



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22080768

le,

Déposé / Reçu le

29 JUN 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0774 851 737

Nom

(en entier) : OPRIVA

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 523, 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait des résolutions écrites du Conseil d'Administration du 31 mai 2022.

1. Transfert du siège social

Les administrateurs décident de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante :
1150 Woluwe-Saint-Pierre, Bovenberg 118.

2. Pouvoirs

Les administrateurs décident de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Tom Wera et Me Paul de Spoelberch, avocats, ainsi qu'à tout autre avocat de l'association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27 (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

(Signé) Paul de Spoelberch,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).